

Institut des sciences pharmaceutiques de Suisse occidentale
(ISPSO)

Master Universitaire en Pharmacie

Séance d'information aux étudiant-es MUP1 et MUP2

16 septembre 2024

Introduction



La profession de pharmacien dans toutes ses facettes est basée sur et *nécessite* une formation *scientifique* et *médicale* rigoureuse

[Association](#)[Prestations](#)[Formation](#)

Prestation

Publications

[Articles de la CMPS](#)[Beobachter santé](#)[Circulaires](#)[pharmaJournal](#)[pharManuel](#)[pharmActuel](#)[astreaPHARMACIE](#)[pharma30](#)[dosis](#)[Rapport annuel](#)[Faits et chiffres](#)[Rapport d'activité](#)

Campagnes

[Adipositas](#)[Journée mondiale du rein](#)

Loi sur les professions médicales (LPMéd)

Le 20 mars, le Parlement adopte à l'unanimité la révision de la loi sur les professions médicales (LPMéd). C'est la base pour étendre les compétences des pharmaciens.

La loi révisée, qui entrera progressivement en vigueur au plus tôt au milieu de l'année 2017, établit que pour pouvoir exercer ce métier à titre indépendant, il faudra disposer, comme pour les médecins, d'un titre de formation postgrade. En outre, tous les pharmaciens devront désormais acquérir les principes de base nécessaires à la vaccination ainsi qu'au diagnostic et au traitement des maladies et troubles de la santé fréquents dès leurs études universitaires.

Les membres de pharmaSuisse trouveront sur cette page, après s'être connectés, d'autres informations importantes relatives à l'obligation de détenir un titre de formation postgrade.

Master :

Le mariage des sciences fondamentales et cliniques

- Modules “Découverte” et “Développement”
- Cas cliniques intégrés
- Renforcement de la formation interprofessionnelle
- Cours transversaux en communication en santé
- Deux parties du cours “Vaccination FPH”
- Cours pour suivre des disciplines en plein essor

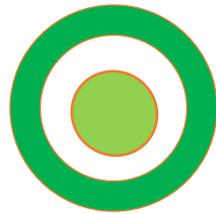
..tout pour vous préparer à votre vie professionnelle!

Plan d'étude du master en pharmacie

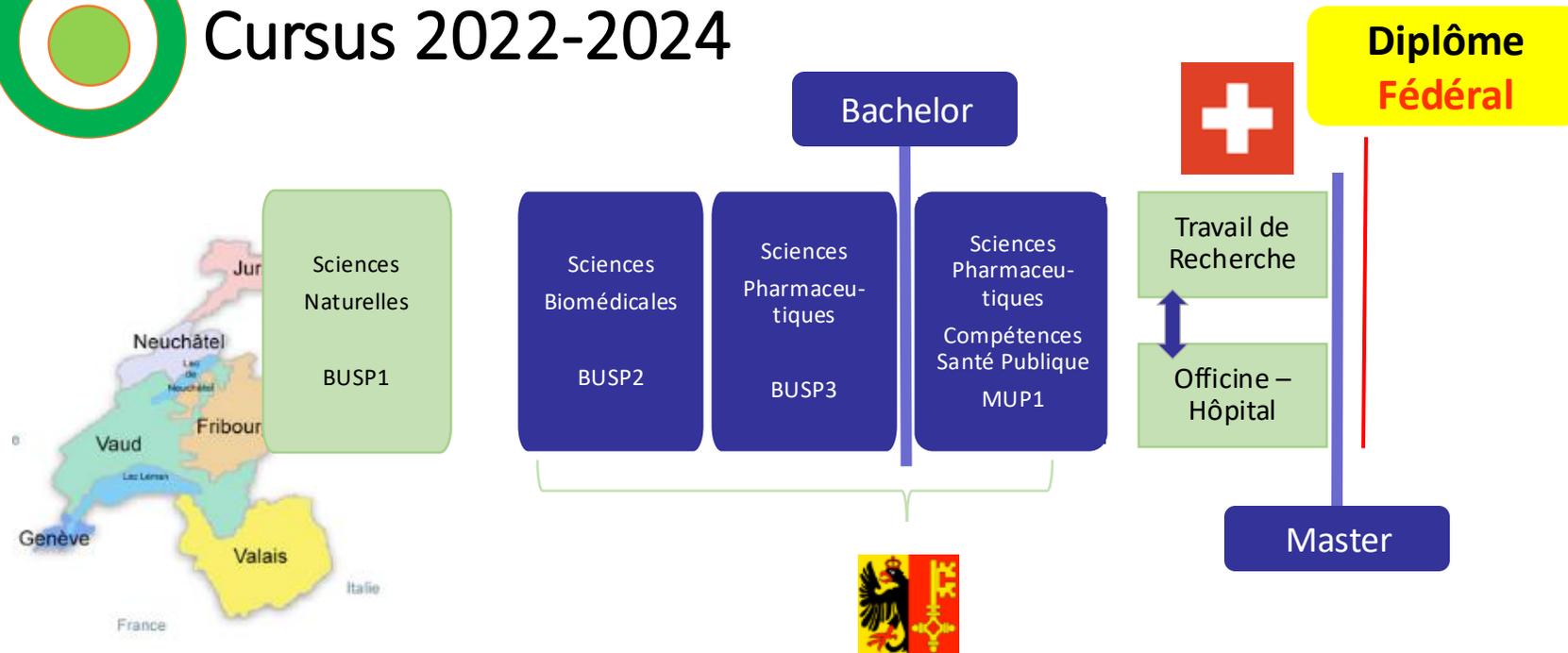
Note principale	N° cours	Cours/TP/TD	Crédits ECTS
1	14H001	Découverte et conception des médicaments	6
2	14H002	Développement des médicaments	6
3	14H120	Modélisation et analyse de données	4
(4)	14H051	Médecine complémentaire et phytothérapie	2
Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives			
5	14H200	Capsule médicament et patient IX	8
		a - Cancer	
		b - Populations vulnérables	
		c - ORL/Ophthamo/Dermato	
6	14H210	Capsule médicament et patient X	6
		- Cas cliniques intégrés	
7	14H300	Capsule médicament et société IV	6
		a - Système de santé, droit et économie	
		b - Communication et santé	
Thématiques en sciences pharmaceutiques cliniques			
(4)	14H100	Pharmacie vétérinaire, dispositifs médicaux, médecine des voyages	2
	14H110	Vaccination et BLS	2
	14H957	Préparations pharmaceutiques en petites quantités	3
	14H057	Prestations pharmaceutiques	4
8	19H000A	Cours à option I	3
9	19H000B	Cours à option II	3
Partie pratique			
	14H907	Projet interdisciplinaire	5
	14H970	Formation interpro Module 2	2
	19H980	Formation interpro Module 3	2
	14H956	Formation de suivi pharmaceutique hospitalier	1
	14H960	Travail de recherche (20 semaines)	25
	14H961	Période d'assistantat (20 semaines)	25
	14H958	Stage à option : recherche, assistantat, hôpital, autre (5 semaines)	5
			120

- 120 ECTS en deux ans
- Programme:
 - Première année: essentiellement des cours
 - Deuxième année: essentiellement des stages
- **Priorité** aux examens des disciplines qui sont des **prérequis** pour les stages

Chemin vers l'examen fédéral en Pharmacie



Cursus 2022-2024



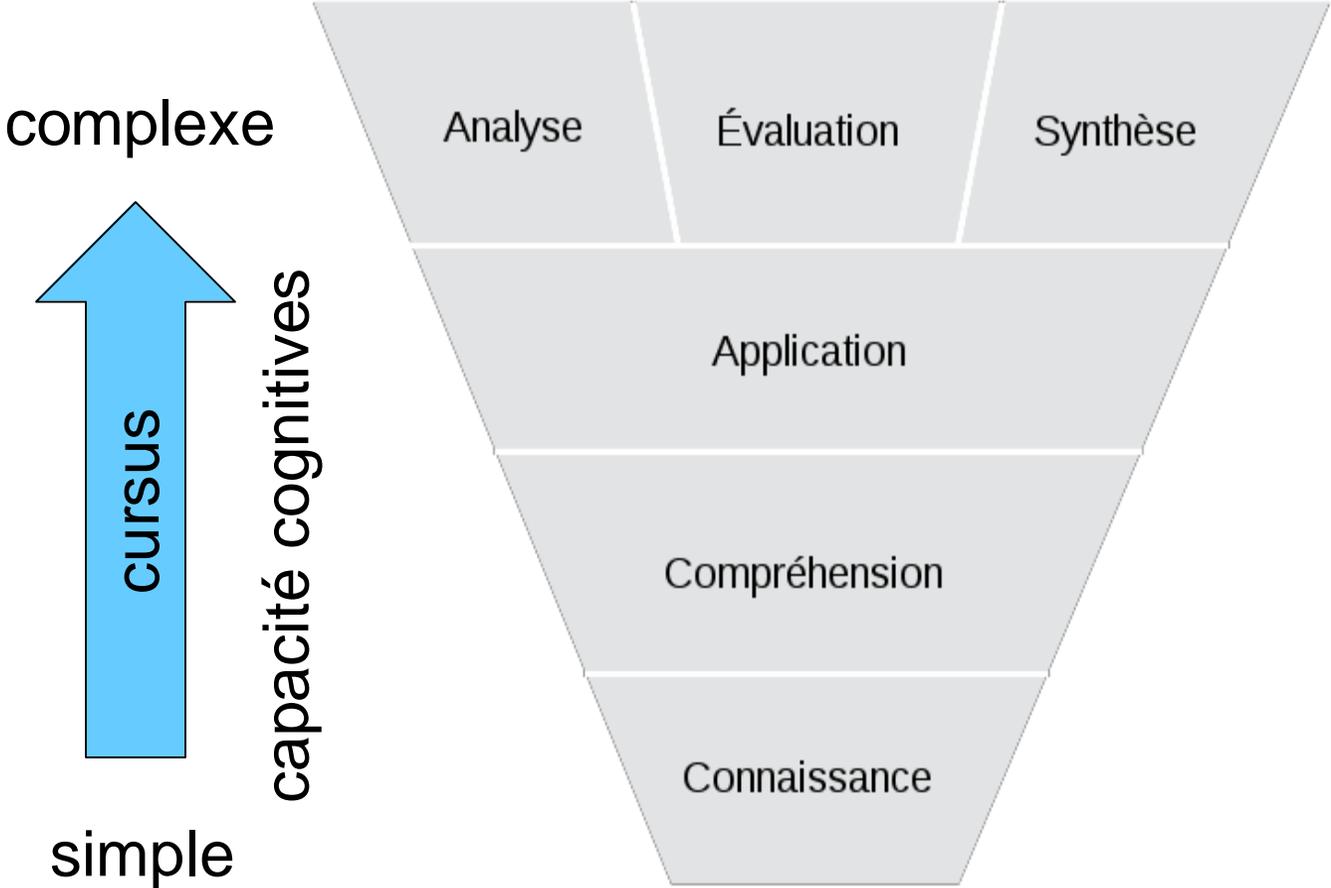
Maîtrise universitaire (master) en pharmacie (2021)

CONDITIONS GENERALES

Art. B 14 – Maîtrise universitaire en pharmacie

1. La Faculté décerne une Maîtrise universitaire en pharmacie (Master of Science in Pharmacy), second cursus de la formation de base.
2. L'obtention de la Maîtrise universitaire en pharmacie permet l'accès aux études de la Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en pharmacie hospitalière ou en toxicologie ainsi qu'aux études de doctorat ès sciences, mention sciences pharmaceutiques. La Maîtrise universitaire en pharmacie donne la possibilité aux étudiants concernés de se préparer aux contenus et formes de l'examen fédéral en pharmacie au sens de la loi fédérale du 1 février 2020 sur les professions médicales universitaires (LPMéd).

Principe pédagogique



Catalogue d'objectifs de formation en pharmacie selon la LPMed

Table des matières

1. Introduction	3
2. Principes de base pour les objectifs de formation	6
3. Standards de qualité.....	9
4. Domaines et niveaux de compétences	10
5. Objectifs de formation.....	12
5.1 Compétences en sciences naturelles et biomédicales.....	12
5.2 Compétences pharmaceutiques	13
5.3 Compétences en santé publique	15
5.4 Compétences en gestion.....	16
5.5 Compétences personnelles.....	17
5.6 Compétences en méthode de travail scientifique.....	17

<https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/berufe-gesundheitswesen/medizinalberufe/eidg-pruefungen-universitaerer-medizinalberufe/pharmazie/lernzielkatalog-pharmazie1.pdf.download.pdf/lernzielkatalog-pharmazie-version-2.pdf>

En point de mire... l'examen fédéral

Deux années intenses, riches en expériences sur le terrain

... qui vont passer très vite

... une grande matière (contenu) et des compétences pratiques nombreuses à assimiler et à exercer

Un conseil :
travailler régulièrement et dès la rentrée MUP1

En point de mire... l'examen fédéral

Structure de l'examen fédéral en pharmacie

L'examen fédéral en pharmacie comprend trois épreuves:

- 1re épreuve: examen écrit (questions à choix multiple): Pharmacothérapie, droit et économie;
- 2e épreuve: examen pratique: fabrication des médicaments en petites quantités;
- 3e épreuve: examen centré sur le patient (ECOS): suivi pharmaceutique et promotion de la santé.

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/berufe-im-gesundheitswesen/medizinalberufe/eidgenoessische-pruefungen-universitaerer-medizinalberufe/eidgenoessische-pruefung-in-pharmazie.html>

Informations supplémentaires

Pour en savoir davantage sur l'examen fédéral en pharmacie:

- Catalogue suisse des objectives de formation en pharmacie;
- Blueprints examen fédérale de pharmacie;
- Exigences de la Commission des professions médicales (MEBEKO), section «formation universitaire», concernant le contenu, la forme, les dates, la correction et l'évaluation de l'examen fédéral en pharmacie;
- Directives de la Commission des professions médicales (MEBEKO), section «formation universitaire», sur les détails de l'organisation de l'examen fédéral en pharmacie.
- Lien sur le self assessment de l'épreuve QCM.

Examen fédéral en Pharmacie

Bâle
Berne
Genève
Zürich

Mêmes examens, les mêmes jours

Examen pratique

Préparations
pharmaceutiques en
petites quantités

Examen QCM

Connaissance des médicaments
(130 questions) +
Droit et économie (20 questions)

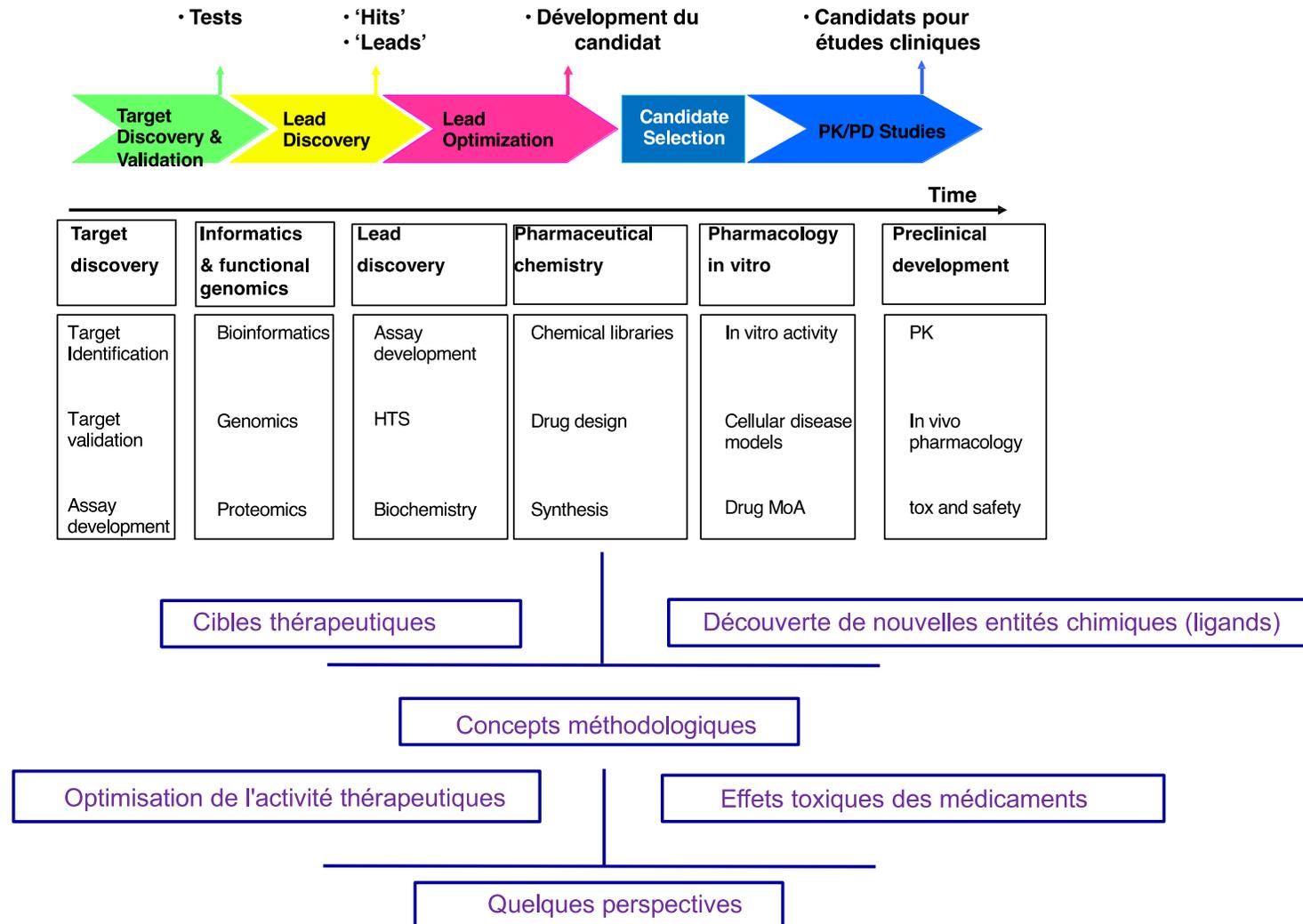
Examen OSCE

2 jours (5 postes de 10 min/jour)
Cas pratiques officinaux (ordonnances,
OTC, suivi, prévention, etc.)

Objectifs généraux du cours « Prestations pharmaceutiques » (14H057), responsable Dr. Jerome Berger

- ❑ Cours obligatoire (ce n'est pas un répertoire!)
- ❑ Consolider les connaissances et compétences acquises durant le MUP1 et l'assistantat obligatoire en officine, dans l'optique de se donner le maximum de chances pour réussir l'examen fédéral, ainsi que d'exercer leurs habilités à la communication: p.ex. QCM et OSCE «à blanc»

Découverte et conception des médicaments : le fil rouge 14H001, responsable Prof. Leonardo Scapozza



Développement des médicaments (14H002), responsable Prod. Gerrit Borchard

Objectifs généraux du module

- Décrire le processus du développement des médicaments et les **aspects industriels** liés.
- Discuter les propriétés des **médicaments biotechnologiques** et leurs applications thérapeutiques.
- Expliquer les principes du ciblage des médicaments et les vecteurs avancés de la "**nanomédecine**".
- Expliquer les **méthodes de conditionnement** et les excipients dans les formulations de médicaments et expliquer leur fonction.

Modélisation et analyse de données (14H120), responsable Prof. Francesco Gervasio



Ce cours a pour objectif général l'acquisition des technologies numériques dans le cadre des sciences pharmaceutiques fondamentales et cliniques.

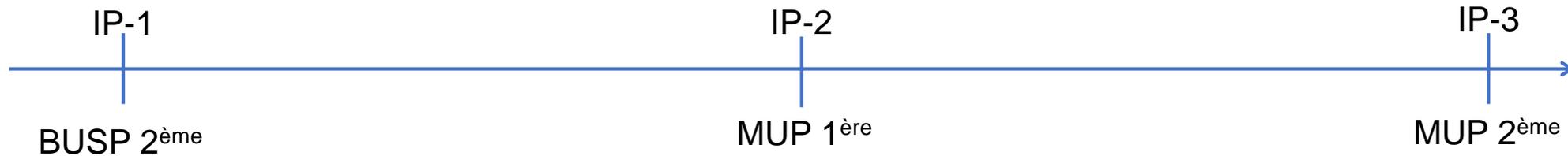
Une attention particulière sera donnée à la modélisation de phénomènes biologiques et à l'analyse de données pour la pharmacie digitale.

Un aspect innovant est que chaque bloc de théorie est suivi de sessions pratiques au TeachLab pour l'apprentissage par la pratique.

Examen: contrôle continu.

Langue : anglais et français.

Formation interprofessionnelle (IP) au Master: Module 2 (14H970, MUP1) et Module 3 (19H980, MUP2), responsable Prof. M-P Schneider



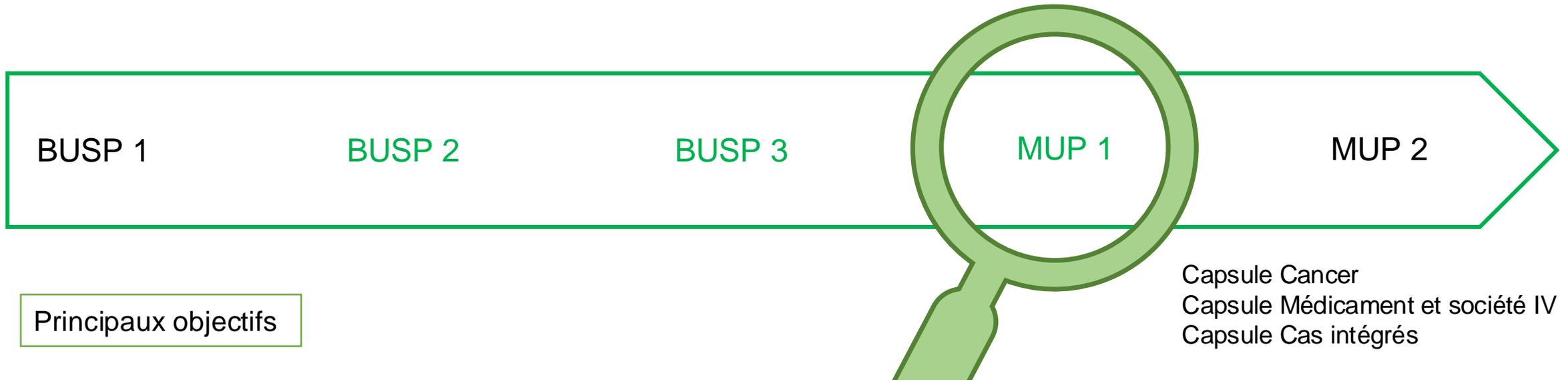
Quatre axes principaux pour IP-2 et IP-3:

- q la **SIMULATION**, par des mises en situation avec les étudiants de la Fac Med et de la HEdS.
- q le **SHADOWING** (stages), pour mieux connaître les autres professionnels de la santé (p.ex. médecin, infirmier.ère, ambulancier, centrale 144, podologue, diététicien-ne, etc.) MUP1 et la trajectoire des patients chroniques (MUP2)
- q Du **e-learning** pour renforcer les connaissances de TeamSTEPPS et des compétences IP
- q Travail de recherche et d'analyse de la **littérature IP**



Introduction IP-2 obligatoire le 15 octobre 2024 de 8h15 à 10h00

Cours transversal en communication en santé responsable Prof. M-P Schneider



Principaux objectifs

Capsule Cancer
Capsule Médicament et société IV
Capsule Cas intégrés

Décrire les concepts de base de **l'entretien motivationnel** et mener un entretien selon ces concepts

Décrire le concept de **l'empowerment** et comment le promouvoir à travers des vignettes cliniques

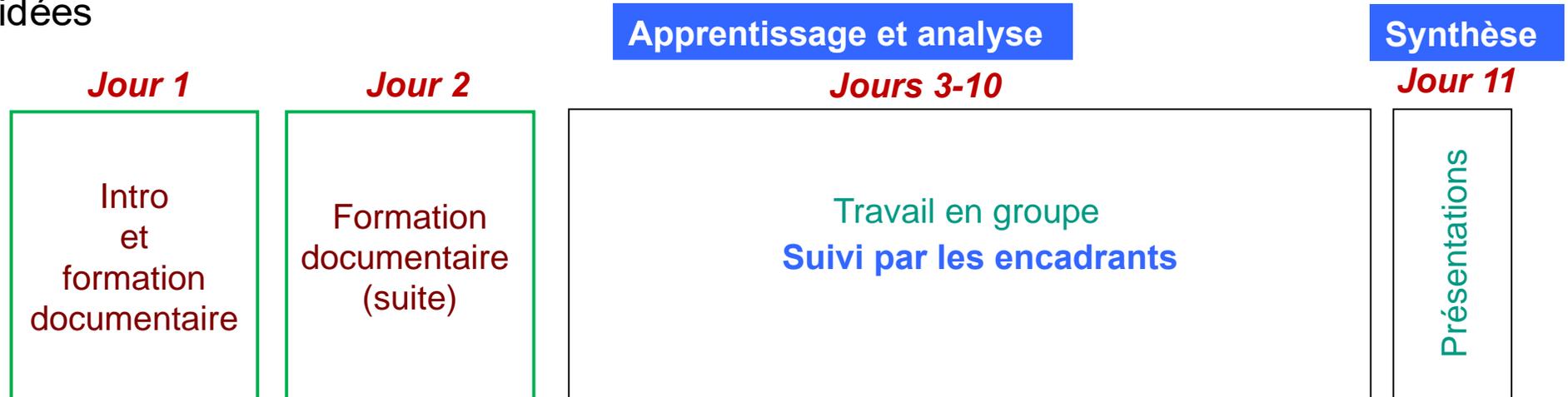
Etablir une communication adéquate avec les **patients vulnérables**

Intégrer les **outils de santé digitale et écrite** tant avec les professionnels de la santé qu'avec les patients

Projet interdisciplinaire (14H907), responsable Prof. Muriel Cuendet

Acquisition de compétences pour aborder un sujet nouveau

- recherche bibliographique
- lecture scientifique
- développement du sens critique
- confrontation d'idées



Ceci est considéré comme un TD et votre présence est obligatoire lors de l'introduction, la formation documentaire, l'atelier sur l'art de faire une présentation les réunions avec l'encadrant et la journée de présentations

Sciences cliniques



Capsules : nouvelles thématiques

Cancer, ORL, dermatologie, ophtalmologie

Populations vulnérables : pédiatrie, grossesse, gériatrie

...

Cas cliniques intégrés

Cardiovasculaire, pulmonaire, neurologique etc.

Thématiques transversales

Capsule médicament et patient IX (14H200), responsable: Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska

L'évaluation de chacun des 3 cours compris dans cette capsule aura lieu hors-session d'examen (à 3 dates durant le semestre d'automne) :

14H200a : Cancer (resp. Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska)

14H200b : Populations Vulnérables (resp. Prof. Chantal Csajka)

14H200c : ORL/Ophthalmo/Dermato (resp. Prof. Yogeshwar Kalia)

Pour passer les 3 examens, vous devez vous inscrire à Moodle [Capsule Cancer 14H200a](#) (voir aussi "modalité d'examen")

Langue : anglais et français

Cas cliniques intégrés (14H210), responsable: Prof. Chantal Csajka

- Approfondir les **connaissances théoriques** et développer des **compétences pratiques** dans la gestion de situations cliniques.
- Développer les **liens entre les connaissances des sciences fondamentales et cliniques** permettant de valoriser les compétences pharmaceutiques du pharmacien dans la pratique clinique hospitalière et ambulatoire

Travail individuel et en groupe (Travaux dirigés)

L'approche pédagogique est centrée sur le raisonnement clinique, la bonne utilisation des ressources bibliographiques, la communication en santé et la contextualisation de la prise en charge et la connaissance des monographies de médicaments

Option master (19H000), responsable: Prof. Patrycja Nowak-Sliwinska

L'automne: octobre - décembre 2024 (19H000A)

Printemps: février - mai 2025 (19H000B)

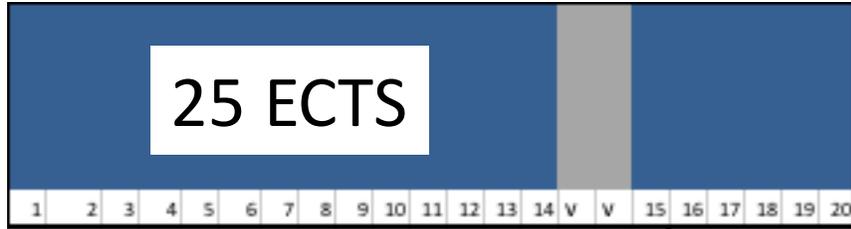
Vous devez être contacté-e par l'enseignant avant le premier cours

L'attribution a été faite en septembre

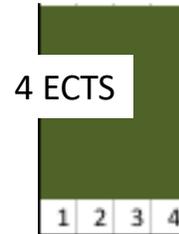
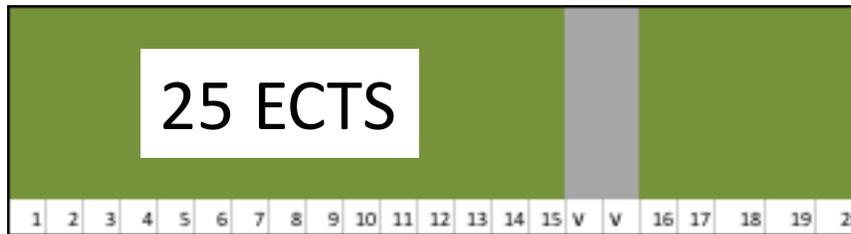
Fin du cours: Cours évalué par une note

Contact: secetu-pharm@unige.ch

Cursus STAGE – MUP2



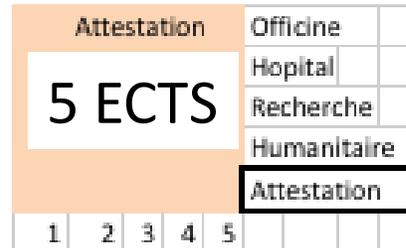
Travail personnel de Recherche
(20 Semaines)



Stage d'assistantat en officine (20 Semaines)
+ 2 semaines Prestations pharmaceutiques
(juin) + en cours d'année
Les étudiants hors EU doivent avoir un permis de
travail pour leur stage

Module
interprofessionnel
3 (1 semaine)
(2 ECTS)

Suivi
Pharmaceutique
Hospitalier
(1 ECTS)



Stage à Options
(5 semaines)
Attestation

52 semaines
(4 vacances)

Evaluation du stage d'assistantat en officine (20 semaines)

Objectif: renforcer l'accompagnement des maîtres de stage afin de garantir ensemble les objectifs d'apprentissage du stage.

Rubriques principales de l'évaluation:

1. Informations générales
2. Rôle de l'université
3. Conditions du stage
4. Interprofessionnalité
5. Objectifs du stage
6. Supervision

+ Séance deux fois par année entre ISPSO et maîtres de stage

Responsables: Pr. Marie Schneider et Dre Béatrice Kaufmann

MERCI de bien remplir l'évaluation!

MODÈLE

evasys Questionnaire pour l'évaluation des stages en pharmacie evasys

Cocher: Veuillez utiliser un stylo ou un marqueur fin. Ce questionnaire sera traité automatiquement.

Corriger: Remplissez complètement la case faussement cochée, puis cochez votre nouveau choix.

Les résultats de cette évaluation permettront à l'équipe enseignante en charge des stages de connaître la façon dont vous jugez votre stage et de trouver, le cas échéant, des possibilités d'amélioration. En répondant à ces questions, vous contribuez à l'amélioration des enseignements et des cursus offerts à l'Université de Genève.

Ce questionnaire est anonyme, vous êtes libre de donner votre avis personnel.

Pour chaque énoncé, merci de sélectionner la case qui correspond à votre opinion. Nous vous encourageons à développer votre opinion par des remarques qualitatives à l'intention de l'équipe enseignante.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

1. Informations générales

1.1 Le stage s'est déroulé dans le canton de : Berne Fribourg Genève
 Jura Neuchâtel Vaud
 Valais Autre

1.2 Le stage a duré: 20 semaines 25 semaines

2. Rôle de l'université

	Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui	Sans avis
2.1 Les objectifs ont été clairement communiqués	<input type="checkbox"/>				
2.2 Les ressources documentaires (modes opératoires, liste de préparations recommandées par ex.) nécessaires à l'accomplissement du stage ont été mises à disposition (cf. liste des objectifs de stage)	<input type="checkbox"/>				

3. Conditions du stage

	Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui	Sans avis
3.1 Mon stage m'a permis d'atteindre les objectifs annoncés	<input type="checkbox"/>				
3.2 L'organisation du stage m'a permis d'avoir du temps de travail personnel (tisser des liens avec la théorie, analyse de la pratique, documentation de cas, préparations galéniques variées, élaboration carnet de conseils, classeur d'assistantat) (cf. liste des objectifs de stage)	<input type="checkbox"/>				
3.3 Les modalités du stage (pourcentage d'activité, jours de présence, responsables de stage, etc.) ont été clarifiées au cours de l'entretien d'embauche et/ou à la signature du contrat	<input type="checkbox"/>				
3.4 Je me suis senti-e bien intégré-e dans l'équipe (respect des conditions du contrat)	<input type="checkbox"/>				
3.5 Le climat de travail durant le stage était agréable (ouverture, confiance, qualité de la relation)	<input type="checkbox"/>				
3.6 J'ai pu accéder au matériel à disposition pour l'accomplissement du stage (ex : ordinateur, ressources documentaires, matériel de laboratoire)	<input type="checkbox"/>				

Moodle pour toutes informations ...

The screenshot shows the Moodle interface for a course. At the top, the Moodle logo and URL 'Moodle.unige.ch' are on the left, and navigation links 'Mes cours' and 'Catalogue des cours' are on the right. A notification bell icon with a red '9' and a chat icon are also visible. The course title 'STAGE A OPTION: Recherche, Officine, Hôpital, Industrie, Humanitaire' is prominently displayed in the center. To the right of the title is a pink button labeled 'Activer le mode édition' and a gear icon. Below the title, the course ID '14H958' is shown in pink. On the right side, there are three buttons: 'Sections de cours' with a dropdown arrow, 'Participant-es', and 'Notes'. Below the course title, the section 'Généralités' is highlighted. The text under 'Généralités' explains that the Stage à Option is a possibility for students to give specificity to their personal work. It lists two points: 1. The Stage can be completed upon obtaining the Bachelor (or complementary certificates CC), with credits awarded in MUP2. 2. Except for exceptions, it cannot be fractionated.

Moodle.unige.ch

Mes cours Catalogue des cours

STAGE A OPTION: Recherche, Officine, Hôpital, Industrie, Humanitaire

Activer le mode édition

14H958

Sections de cours Participant-es Notes

Généralités

Le Stage à Option (ci-après le Stage) constitue une possibilité pour l'étudiant(e) de donner une spécificité à son travail personnel.

1. Le Stage peut être effectué dès l'obtention du Bachelor (respectivement des certificats complémentaires CC). Les crédits afférents sont délivrés en MUP2
2. Sauf exception, Il ne peut pas être fractionné.

ChatGPT

Les règles d'utilisation de ChatGPT sont définies.

Voir:

https://moodle.unige.ch/pluginfile.php/2136100/mod_resource/content/1/Utilisation%20de%20ChatGPT.pdf

Fraudes et Plagiat

[Voir https://memento.unige.ch/doc/0008/](https://memento.unige.ch/doc/0008/)

Notre Section se réfère au :

REGLEMENT D'ETUDES GENERAL DE LA FACULTE DES SCIENCES

Art. 18 – Fraude et Plagiat

1. Toute fraude, plagiat, tentative de fraude ou de plagiat correspond à un échec à l'évaluation concernée.
2. En outre, le Collège des professeurs de la Section concernée peut annuler tous les examens subis par l'étudiant lors de la session ; l'annulation de la session entraîne l'échec du candidat à cette session.
3. Le collège de professeurs de la Section concernée peut également considérer l'échec à l'évaluation comme définitif.
4. Le Décanat saisit le Conseil de discipline de l'Université : (i) s'il estime qu'il y a lieu d'envisager une procédure disciplinaire ; (ii) en tous les cas, lorsque l'échec à l'évaluation concernée est définitif et qu'il entraîne l'élimination de l'étudiant concerné du titre brigué.
5. Le président du collège des professeurs de la Section, pour le dit collège, respectivement, le Décanat doit avoir entendu l'étudiant préalablement et ce dernier a le droit de consulter son dossier.

FRAUDE

Toute fraude (ou tentative de fraude) est sanctionnée par un 0.

Le collège des professeurs de la Section a estimé que les 3 niveaux de conséquences étaient définis comme suit:

1. Échec à l'évaluation uniquement, en cas de fraude mineure et/ou non préparée à l'avance.
2. Annulation de la session complète en cas de fraude majeure et/ou préméditée.

→ **Suite à ces situations, une lettre d'avertissement est adressée à l'étudiant de la part de la Présidence.**

3. L'échec définitif est prononcé uniquement pour unE étudiantE ayant été déjà avertiE et sanctionné pour une fraude (récidive), quelque soit la discipline considérée et la gravité préalable.

PLAGIAT

<https://memento.unige.ch/doc/0008/>

Tout plagiat (ou tentative de plagiat) est évalué par le collège des professeurs, qui se prononce sur l'importance de celui-ci.

Le collège des professeurs de la Section a estimé que les 3 niveaux de conséquences étaient définis comme suit:

1. Échec à l'évaluation uniquement, en cas de plagiat avéré mais considéré comme mineur
 2. Annulation de la session complète en cas de en cas de plagiat avéré et considéré comme majeur
- Suite à ces situations, une lettre d'avertissement est adressée à l'étudiant de la part de la Présidence.
3. L'échec définitif est prononcé uniquement pour unE étudiantE ayant été déjà été avertiE et sanctionné pour un plagiat (récidive), quelque soit la discipline considérée et la gravité préalable.

EXAMENS: MATÉRIEL AUTORISÉ

- 1. Seul le matériel autorisé peut être utilisé pendant un examen ou un contrôle continu*
- 2. Les téléphones portables, les montres connectées, les agendas électroniques et les objets similaires sont considérés comme non autorisés. Toute forme de communication (ou de tentative de communication) envers l'extérieur au moyen de dispositifs non autorisés est strictement interdite. Ces dispositifs doivent être placés de façon hors de portée, débranchés et visibles, pendant toute la durée d'un examen en présentiel.*
- 3. Tout manquement à ces dispositions est considéré comme une tentative de fraude et sera traité selon les dispositions en vigueur en Section.*

Charte de l'enseignement

- Par défaut, les cours en Section des Sciences Pharmaceutiques (à l'exception des TDs) sont enregistrés. Néanmoins, pour des raisons pédagogiques ou autre, chaque enseignant-e est libre de décider qu'un ou plusieurs de ses enseignements ne soient pas enregistrés.
- Les cours s'adressent aux étudiant-es qui sont dans l'auditoire et la même qualité ne peut être assurée dans les enregistrements.
- Une participation aux cours en présentiel permet des interactions entre étudiant-es et avec les enseignant-es, ce qui contribue à un meilleur apprentissage et apporte des bénéfices sociaux.
- Des clarifications directes sont possibles lors des interactions au sein de l'auditoire.
- Les enregistrements devraient être utilisés uniquement comme complément lorsque certains aspects du cours n'ont pas bien été compris ou lorsqu'une absence au cours est inévitable.
- Les enregistrements sont disponibles exclusivement pendant l'année académique concernée par l'enseignement. Dès la session de rattrapage achevée, ceux-ci ne sont plus accessibles.

Mediaserver

Le système de mise en place de l'enregistrement étant nouveau avec Mediaserver, nous ne pouvons être tenus responsables si un enregistrement n'est pas mis en place correctement ou s'arrête avant la fin du cours.

Pré-requis pour commencer trois enseignements pratiques

Les pré-requis pour commencer

- **le travail personnel de recherche**
- **l'assistantat en officine et**
- **la formation de suivi pharmaceutique hospitalier**

sont d'avoir réussi :

- **Projet interdisciplinaire (14H907)**
- **Médicament et Société IV (14H300)**
- **Médicament et Patient IX (14H200)**

La liste des projets de master sera annoncée prochainement

Séance d'information pour les travaux de master, période d'assistantat et stage à option

Séance **obligatoire**: **lundi 30 septembre 2024, 16h15-18h, Auditoire Muller**

- Quelles démarches effectuer pour trouver un sujet de master à l'Université, en industrie; en Suisse ou à l'étranger
- Quelles démarches pour la période d'assistantat (stage en officine)?
- Quelles démarches pour trouver un stage à option de 5 semaines?
- Ces démarches commencent pour vous cet automne !
- Vous pouvez déjà consulter Moodle (Master 2^{ème} année)

Calendrier

Veillez toujours vous référer à l'horaire en ligne

<https://ispso.unige.ch/horaires>

A screenshot of an online timetable interface. At the top, there are navigation buttons for 'Aujourd'hui' and arrows. The date range is '20 - 24 sept. 2021'. The main grid shows courses for 'mar. 21/09' and 'mer. 22/09'. The vertical axis shows hours from 08 h to 16 h. A blue callout box labeled 'Horaire' points to the course grid. Another blue callout box labeled 'Salle' points to the room information in the course blocks. A third blue callout box labeled 'Non Présentiel' points to a course block with a laptop icon, indicating a non-attendance course.

	mar. 21/09	mer. 22/09
08 h	8:15 - 9:00 - Cours à distance (9329)	8:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C103 Chimie organique (4538)
09 h	9:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C103 Chimie organique (4538)	8:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11M000EX Mathématiques générales: exercices (4538)
10 h	10:15 - 12:00 - UNIL - Amphipôle (Auditoire B) 11H010 Sciences pharmaceutiques I (4489)	10:15 - 12:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C101 Chimie générale (4538)
11 h		10:15 - 12:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11M000 Mathématiques générales (4538)
12 h		
13 h	13:15 - 14:00 - Cours à distance (9329)	13:15 - 15:00 - CMU - B00.1716 (TeachLab) 11H912 Introduction à l'informatique: travaux pratiques (4567)
14 h	14:15 - 16:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C003X2 BIOCHIMIE I (4010)	14:15 - 18:00 - UNIL - Amphipôle (Auditoire B) 11H010 Sciences pharmaceutiques I (4489)
15 h		15:15 - 17:00 - SCIII - 15081 14B015 Botanique systématique et pharmaceutique (4567)
16 h		

Calendrier

Affichage des détails d'un cours

Click sur l'occurrence du cours (fonctionne également sur les vues smartphones)

The screenshot displays a calendar interface for the week of September 20-24, 2021. A modal window is open, showing details for a course occurrence on Monday, September 20, 2021, at 13:15 - 16:00 in the 'Grand auditoire école de physique'. The course is '11P095 Physique générale pour pharmaciens', taught by 'Afzelius Mikael (Responsable)'. The modal window has a 'Fermer' button in the bottom right corner.

Calendar details:

- Week: 20 - 24 sept. 2021
- Days: lun. 20/09, mar. 21/09, mer. 22/09, jeu. 23/09
- Time slots: 07 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h
- Course occurrence (13:15 - 16:00):
 - Location: Grand auditoire école de physique
 - Course ID: 11P095
 - Course Name: Physique générale pour pharmaciens
 - Enseignants: Afzelius Mikael (Responsable)
- Other course occurrences:
 - 13:15 - 14:00: Cours à distance (9329)
 - 13:15 - 15:00: 11H912 Introduction à l'informatique: travaux pratiques (5567)
 - 14:15 - 16:00: SCII - A300 (Auditoire) 11C003X2 BIOCHIMIE I (4010)
 - 14:15 - 18:00: UNIL - Amphipôle (Auditoire B) 11H010 Sciences pharmaceutiques I
 - 15:15 - 17:00: SCIII - 15081 14B015 Botanique systématique et pharmaceutique

Calendrier

ispsso.unige.ch/horaires/

UNIVERSITÉ DE GENÈVE Connexion

Niveaux Bachelor 1 - Sc. Pharma

Semaines Semaine 1 (du 20.09.2021 au 24.09.2021)

Semaine académique: 1

Semaine Liste

lundi 20 septembre 2021

8:30 - 12:00 Bachelor 1 - Sc. Pharma
CMU - C400 (Auditoire Champendal)
Rentrée académique - 4480

13:15 - 16:00 Bachelor 1 - Sc. Pharma
Grand auditoire école de physique
11P095 Physique générale pour pharmaciens 4488

mardi 21 septembre 2021

8:15 - 9:00 Bachelor 1 - Sc. Pharma
Cours à distance
Formation documentaire 9328

9:15 - 10:00 Bachelor 1 - Sc. Pharma

Affichage sur smartphones

Vue allégée pour plus de lisibilité.

Certaines vues (ex: mois) ne sont pas disponibles

Horaire

Salle

Non Présentiel

Casiers

**Vous pouvez dès à présent vous rendre au B0
(niveau 0, rez du bâtiment B)**

Une liste d'attribution des casiers est affichée à l'entrée du couloir au B0.

Chaque étudiant trouvera un contrat de location (2 exemplaires) dans son casier.

Lisez bien et complétez le contrat avant de déposer les deux copies dans la boîte aux lettres située à côté de la salle des microscopes (au milieu du couloir, à gauche).

Chaque copie sera signée par l'ISPSO, puis une copie sera déposée dans votre casier.

Pour fermer le casier, chacun se procurera un cadenas (attention, il faut un modèle pas trop fin, idéalement à numéro)

En cas de manque de casiers, quelques casiers devront être partagés par deux étudiants

LECON D'OUVERTURE

CONFÉRENCE DE

ROMANO PRODI

Ancien président de la Commission européenne

Mardi 17 septembre 2024

18h30 | Uni Dufour

LES DÉFIS DÉMOCRATIQUES DE L'EUROPE

Entrée libre

unige.ch/public

Leçon d'ouverture
du semestre d'automne

LE TEMPS

MRL Maison
Rousseau
Littérature



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE